



SANTÉ AU TRAVAIL

SYNDICAT GÉNÉRAL DES MÉDECINS DU TRAVAIL
ET DES PROFESSIONNELS DES SERVICES
DE SANTÉ AU TRAVAIL

Dr Bernard SALENGRO
président
bernard.salengro@cfecgc.fr
tel 06 08 60 91 59

On organise le manque de médecins du travail

De nombreux médecins spécialistes reconnus, qui voulaient s'inscrire pour être formés et reconvertis médecins du travail, trouvent porte close à l'université. Sur 94 candidats en région parisienne 21 seulement sont acceptés sans même que l'on connaisse les critères de refus alors que certains d'entr'eux sont connus pour leur compétence et leur implication !

On organise le manque de médecins du travail

Ces candidats ont reçu un courrier de la Faculté de médecine Paris Descartes expliquant que c'est dû à un manque de terrains de stage, cependant les terrains de stage en question, l'INRS et les services de santé au travail interrogés, disent réclamer ces candidats et être demandeurs !

On organise le manque de médecins du travail

Les internes en formation de médecine du travail ne sont guère mieux lotis, après le parcours des études médicales de base, ils se retrouvent à chercher des terrains de stage qu'ils ne trouvent toujours pas ou, ce qui n'est guère mieux ils s'y ennuiement ! Leurs stages doivent s'accompagner de formation universitaire qu'ils ne trouvent pas toujours !

On organise le manque de médecins du travail

On assiste à un phénomène inédit : des professeurs de médecine du travail, dont la fonction est de former des médecins du travail sembleraient pour certains se désintéresser de leur mission, l'un d'eux aurait même déclaré récemment au cours d'une thèse de droit qu'il y aurait TROP de médecins du travail.

On organise le manque de médecins du travail

On aurait pu croire qu'il s'agissait de se débarrasser des médecins, mais ce n'est guère mieux pour les infirmières car elles ne trouvent pas de formation ou si peu pour devenir infirmière en santé au travail !

On organise le manque d'infirmières en santé du travail

On dit manquer de médecins du travail mais on ne forme pas d'infirmières en santé au travail et on ne permet pas aux médecins diplômés qui veulent se former de le devenir en prétextant un manque de stages alors que les responsables de ces terrains de stage disent le contraire !

En même temps l'on proclame « urbi et orbi » que l'on manque de médecins du travail et de ce fait qu'il faut réformer en allégeant la protection des salariés.